



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 66110

Texte de la question

M Andre Berthol appelle l'attention de M le secretaire d'Etat a la famille, aux personnes agees et aux rapatries sur un probleme soumis par la federation des associations generales de familles de Moselle. Celle-ci s'inquiete de ne pas avoir obtenu une reponse, malgre diverses demandes, concernant l'organisation et la preparation de l'Annee internationale de la famille en 1994. De nombreux pays ont deja constitue un comite national, une coordination existe deja avec un secretariat base a Vienne, dans le cadre de l'ONU. Quinze mois avant le lancement de cette celebration, la Federation des familles de France (FFF) estime qu'il serait regrettable que la France ne s'associe pas a cet hommage a la famille ou que seules des actions dispersees soient organisees. Il lui demande en consequence de lui faire connaitre les modalites d'organisation qui ont ete mises en place en France et les possibilites offertes aux mouvements familiaux pour participer a la preparation de cette annee internationale de la famille.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du role de la famille dans notre societe, le Gouvernement est tres attache a ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit presente lors des manifestations qui se derouleront a l'occasion de l'annee internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La preparation des manifestations qui seront organisees par notre pays associera, aux cotes des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comite national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andre](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66110

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 1993, page 16